

Commission des finances, Conseil communal de Montanaire

Conseil communal du 5 février 2013

PREAVIS MUNICIPAL N° 01/2013 Arrêté d'imposition 2013

La commission des finances s'est réunie le lundi 21 janvier en présence de Monsieur Claude-Alain Cornu, municipal.

Dans le cadre de la présentation de l'arrêté d'imposition 2013, la CF relève les 2 points suivants :

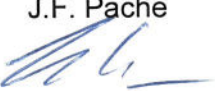
- Impôt foncier unifié à 1 0/00
- Le report de 2 pts d'impôts relatif à la réforme policière entré en vigueur au 01.01.2013 n'a pas été pris en compte par le canton lors de la détermination des acomptes 2013.

Au surplus, la CF propose au Conseil communal d'accepter l'arrêté d'imposition 2013 tel que présenté avec l'augmentation de 2 pts relative à la réforme policière, soit 72%, pour autant que cela soit accepté par le canton.

Montanaire, le 5 février 2013, pour la commission des finances :



Th. Gallandat



J.F. Pache



J.-L. Pidoux



P.-A. Portmann



Rapporteur: Y. Chammartin